

UN RAPPORT RECOMMANDE DE DONNER AUX ÉGLISES UN STATUT PRIVILEGIE AUPRES DU PARLEMENT EUROPEEN

La chronologie des faits.

La Vice-présidente Mairead Mc Guinness était en charge du dialogue avec les organisations confessionnelles et les organisations non confessionnelles (Art 17 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne). Au terme de sa mission, elle a produit un [rapport](#) daté de mars 2019, dans lequel elle fait des propositions pour l'amélioration de ce dialogue. Dans ce rapport, les remarques des organisations non confessionnelles n'ont pas été prises en compte et même reprennent principalement les demandes des organisations confessionnelles. Lire la suite

Pire, une de ces propositions consiste à donner à ces organisations confessionnelles un statut privilégié en organisant des réunions directes entre leurs représentants et les rapporteurs ou shadows sur des dossiers donnés, avec le soutien institutionnalisé du secrétariat de l'article 17 et des secrétariats des commissions. De fait, il n'y a aucune raison de conférer à ces organisations un statut privilégié, alors que les populations européennes sont aujourd'hui majoritairement sécularisées et que nous connaissons leur opposition aux droits sexuels et reproductifs des femmes comme à bon nombre de libertés établies dans nos démocraties.

L'opposition déclarée d'eurodéputés de toutes tendances

Ce rapport devait être discuté au bureau du parlement et ne devait nullement faire l'objet d'un débat en plénière. La députée Virginie Rozière est intervenue en plénière le 15 avril 2019 pour demander que ce rapport soit examiné et débattu en plénière compte tenu de la gravité des propositions faites. (Voir la [vidéo](#) de son intervention).

La Plateforme parlementaire pour une Europe laïque a publié une [lettre ouverte](#) s'élevant contre ces mesures et cosignée par des députés de toutes tendances, dont, pour la France, Virginie Rozière (S&D), Marie-Pierre Vieu (GUE/NGL), Édouard Martin (S&D), Isabelle Thomas (S&D). En réunion de bureau, plusieurs Vice-présidents, dont Sylvie Guillaume (S&D) et un questeur, se sont élevés contre l'institutionnalisation du dialogue avec les organisations Églises ([voir](#) le CR de la réunion du bureau). Il a donc été décidé de reporter la discussion au cours d'une réunion ultérieure du bureau après les élections.

Nous y sommes et il est à redouter **que ce rapport et ses préconisations soient adoptés dans la plus grande opacité, sans que les députés en soient même informés.**

Martine Cerf